agglomération

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 septembre 2022 à 18 heures 00

DELIBERATION

Délégués en exercice : 54 Délégués présents: 43

Délégués ayant donné pouvoir : 9

Délégués votants: 52

Date de convocation du Conseil : 21/09/2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre à 18 heures 00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire : Salle du Conseil Communautaire

81 place de la Mairie

74550 PERRIGNIER sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Président.

Liste des personnes présentes :

ALLINGES: M. François DEVILLE

ANTHY-SUR-LEMAN: Mme Isabelle ASNI-DUCHENE représentée par M. Joël GALLAY

ARMOY: M. Patrick BERNARD

BALLAISON: M. Christophe SONGEON

BONS-EN-CHABLAIS: M. Olivier JACQUIER, Mme Anne MAGNIEZ, M. Marcel PIGNAL-JACQUARD

BRENTHONNE: M. Michel BURGNARD

CERVENS: M. GII THOMAS

CHENS-SUR-LEMAN: Mme Pascale MORIAUD **DOUVAINE**: M. Pascal WOLF, M. Olivier BARRAS

DRAILLANT: M. Pascal GENOUD

EXCENEVEX: Mme Chrystelle BEURRIER

FESSY: M. Patrick CONDEVAUX LE LYAUD: M. Joseph DEAGE LOISIN: Mme Laëtitia VENNER LULLY: M. René GIRARD

MARGENCEL: M. Patrick BONDAZ MASSONGY: Mme Sandrine DETURCHE

MESSERY: M. Serge BEL

NERNIER: Mme Marie-Pierre BERTHIER représentée par M. Christian BREUZA

PERRIGNIER: M. Claude MANILLIER

SCIEZ: M. Cyril DEMOLIS, Mme Fatima BOURGEOIS, M. Michel DAVID

THONON-LES-BAINS: M. Christophe ARMINJON, M. Richard BAUD (est arrivé à la délibération 1933, fin de pouvoir donné à M. Christophe SONGEON), Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, M. Jean-Claude TERRIER, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, M. Gérard BASTIAN, Mme Karine BIRRAUX, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA

D'ANDERT, M. Thomas BARNET, M. Franck DALIBARD, Mme Astrid BAUD-ROCHE

VEIGY-FONCENEX: Mme Catherine BASTARD, M. Bruno DUCRET

YVOIRE: M. Jean-François KUNG

Liste des pouvoirs :

DOUVAINE: Mme Claire CHUINARD donne pouvoir à M. Pascal WOLF

ORCIER: Mme Catherine MARTINERIE donne pouvoir à M. Claude MANILLIER

THONON-LES-BAINS: Mme Emily GROPPI donne pouvoir à M. René GARCIN (est partie après la délibération 1936, pouvoir donné à M. René GARCIN), Mme Carine DE LA IGLESIA donne pouvoir à M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Nicole JAILLET donne pouvoir à Mme Karine BIRRAUX, M. Philippe LAHOTTE donne pouvoir à M. Gérard BASTIAN, Mme Cassandra WAINHOUSE donne pouvoir à Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, Mme Katia BACON donne pouvoir à M. Jean-Claude TERRIER, M. Jean-Louis ESCOFFIER donne pouvoir à Mme Astrid BAUD-ROCHE

_____ THONON agglomération

<u>Liste des personnes absentes excusées :</u> **THONON-LES-BAINS :** M. Mustafa GOKTEKIN

<u>Liste des personnes absentes :</u> **ALLINGES :** Mme Claudine FAUDOT

Invités

M. Lionel BOULENS, Services CA Mme Anne-Sophie BAUD, Services CA Mme Carole ECHERNIER, Services CA Mme Hélène WIRION, Services CA

Invités excusés

Secrétaire de séance

M. Michel BURGNARD a été élu secrétaire

THONON

agglomération

N° CC001952

<u>COMMANDE PUBLIQUE / PATRIMOINE ET BATIMENT - MARCHE N° MAPA-2022-26(PAT) - Rénovation de l'office du tourisme intercommunal 74140 Yvoire - Autorisation de signature du marché</u>

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU le Code de la commande publique (CCP),

VU les dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique,

CONSIDERANT que les services administratifs de l'Office de Tourisme intercommunal sont actuellement hébergés dans un bâtiment propriété de la commune d'Yvoire qui a vocation à être démoli,

CONSIDERANT que, en septembre 2020, un bail emphytéotique administratif d'une durée de 50 ans a été signé entre Thonon Agglomération et la commune d'Yvoire portant sur le bâtiment dit « de l'ancienne Poste » comprenant en contrepartie un loyer payé en nature par la réalisation des travaux sur ce bâtiment situé place de la Mairie,

CONSIDERANT que l'avant-projet réalisé par le maitre d'œuvre dont le cabinet GRISAN ARHCITECTES est mandataire a été validé le 18 janvier 2022 en bureau communautaire, actant la réalisation des travaux pour un montant estimé à 345 700 € HT,

CONSIDERANT la décomposition des travaux en 13 lots définis comme suit :

/°	LISTE DES LOTS			
01	Désamiantage			
02	Démolition-Maçonnerie-Aménagements Extérieurs			
03	Couverture- Cuivrerie			
04	Menuiseries Extérieures Bois- Vitrerie			
05	Menuiseries Intérieures Aluminium - Vitrerie			
16	Menuiseries Intérieures Bois			
07	Cloisons-Doublages-Faux Plafonds			
08	Carrelages-faïences			
09	Revêtements des Sols Souples			
10	Peinture Intérieure et Extérieure			
11	Electricité CFO-CFA			
12	Plomberie Sanitaire -Chauffage			
13	Ventilation			

CONSIDERANT le rapport d'analyse des offres en date du 02 août 2022 résultant du classement des offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères de jugement des offres et de leur pondération définis au règlement de consultation,

CONSIDERANT qu'il n'a été reçu aucune offre pour les lots 4 et 5,

CONSIDERANT la décision de la commission pour avis du 09 août portant attribution de l'ensemble des lots excepté les lots 4 et 5 pour absence d'offres,

CONSIDERANT qu'il a été engagé en conséquence pour ces 2 lots, une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable conformément à l'article R. 2122-1.3 du code de la commande publique,

CONSIDERANT la réception d'1 offre pour les lots 4 et 5 dans les délais requis,

CONSIDERANT le rapport d'analyse des offres rectifié pour le lot 3 en date du 25 août 2022,

CONSIDERANT la décision de la commission pour avis du 06 septembre 2022 portant rectification du lot n°3.

CONSIDERANT la décision de la commission pour avis du 27 septembre 2022 portant attribution du seul lot 5 au motif d'une offre inacceptable pour le lot 4.



agglomération

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE M. le Président à signer les lots 1 à 13 excepté le lot 4 pour un montant total de

340 919,84 € HT soit 409 103,81 € TTC et tous les documents afférents au dossier dans le cadre de son exécution, selon la répartition présentée dans le tableau ci-dessous

précisant les variantes retenues,

AUTORISE l'engagement d'une nouvelle mise en concurrence ouverte pour le lot 4

conformément aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la

commande publique,

AUTORISE M. le Président à signer le marché du lot n°4 relancé ainsi que tous les documents

nécessaires à son exécution selon l'estimation définie.

Lots	Désignation	Prestataires retenus	Montant en € H.T Offre de base retenue	Montant en € HT Variantes retenues
1	Désamiantage	FEDD 5, avenue Lionel Terray –Bâtiment D1 69330 Meyzieu Tél :04 78 04 17 88 / 06 22 47 7813 Courriel : administratif@fedd.eu SIRET 753 575 695 00022	8 600 €	
2	Démolition- maçonnerie- Aménagements Extérieurs	GL Construction Rénovation 403 Route de la Gare, ZI de Mésinges 74200 ALLINGES Tél : 06 98 55 84 06 Courriel : gdealmeida@glconstructionrenovation.com SIRET 884 169 905 00038	56 036,50 €	V3:1880€
3	Couverture-cuivrerie	GAVOT OSSATURE BOIS 910 route du Cré Bouché 74500 LARRINGES Tél : 04 50 72 20 69 Courriel : gavot.ossature@gmail.com SIRET : 807 871 728 000 18	48 385,80 €	V5 : 2 244,50 €
4	Menuiseries extérieures bois- Vitrerie	Lot infructueux à relancer	Estimation : 30 000€	
5	Menuiseries intérieures aluminium – Vitrerie	ORIEL 719 avenue de la Dent D'Oche 74500 PUBLIER Tél : 04 50 70 86 03 Courriel : info@orielfrance.com SIRET 428 789 622 000 27	22 963 €	
6	Menuiseries intérieures bois	SARL MENUISERIE CAROBBIO 666 Route du Pont de Crevy 74140 VEIGY FONCENEX Tél: 04 50 31 32 76 Courriel: contact@menuiserie-carobbio SIRET 497 947 861 000 25	20 692,66 €	
7	Cloisons – doublages – Faux plafonds	SEDIP 151 avenue de Flavy-BP 20059 74301 CLUSES CEDEX Tél : 04 50 18 21 36 Fax 04 50 34 02 27 Courriel : contact@sedip-cluses.fr SIRET 482 505 369 000 33	36 843,00 €	
8	Carrelages – Faïences	SAS BOUJON DENIS Espace Léman 3 8 avenue Pré Robert 74200 Anthy sur Léman Tél : 04 50 70 49 37 Courriel : info@boujoncarrelage.fr SIRET 401 086 467 00024	10 574,00 €	

_ THONON

agglomération

9	Revêtements de sols souples	Société Chablaisienne de revêtements 4 chemin de Marclaz Dessus 74200 THONON LES BAINS Tél : 04 50 26 37 24 Courriel : contact @societe-chablaisienne-de- revetements.fr SIRET 324 335 140 000 46	3 289,50 €	
10	Peinture intérieure et extérieure	SEDIP 151 avenue de Flavy-BP 20059 74301 CLUSES CEDEX Tél : 04 50 18 21 36 Fax 04 50 34 02 27 Courriel : contact@sedip-cluses.fr SIRET 482 505 369 000 33	19 147,75 €	V5 : 645,25 € V6 : 204,00 €
11	Electricité CFO-CFA	SARL LABEVIERE 34 avenue des Vallées 74200 THONON-LES-BAINS Tél : 04 50 71 25 05 Courriel : gilles.fillon@labeviere.fr SIRET 379 932 758 000 28	38 849,54 €	V3 : 469,80 € V4 : 4 571,70 €
12	Plomberie sanitaire – Chauffage	MEYRIER SAS 13 rue de l'Europe -Espace Léman 2 BP 900 22 74 201 THONON LES BAINS CEDEX Tél : 04 50 71 35 61 – 04 50 26 05 49 Courriel : contact@meyrier.com SIRET 797 280 070 000 21	38 216,80 €	V3:881,80€ V7:729,30€
13	Ventilation	VENTIMECA CHABLAIS SAS 30 chemin de l'Aulieu 74140 SCIEZ Tél : 04 50 72 35 94 Courriel : administratif.ventimeca@ventimeca.com SIRET 793 037 953 000 31	25 694,94 €	

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus par les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Président

Le secrétaire de séance

Télétransmis en Sous-Préfecture le 1 4 OCT, 2022 Publié sur le site internet de l'agglomération, le 1 8 OCT, 2022

